

NANTES, le 6 février 2025

Mesdames et Messieurs les Présidents de  
clubs concernés

**GCRY**

## FINALE REGIONALE TUMBLING

Date : DIMANCHE 2 MARS 2025

Lieu : Salle de la Roseraie – Complexe sportif Jean Vilar – rue Henri Bergson – 49000 ANGERS

### REGLEMENTATION :

Les Forfaits sont à signaler 8 jours avant la compétition sur Gymengage

✚ **ENGAGEMENTS** : A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition

**Merci de noter impérativement sur le libellé lors de vos virements : Nom du club – date de la compétition – référence de la compétition**

Le droit d'engagement s'élève à **48.00 €**.

ATTENTION : Bien que la licence soit dématérialisée, la réglementation sportive impose un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format électronique (PDF) de préférence (fichier généré depuis engagym).

### ✚ **JUGEMENT** :

- Le responsable du jury sera : **Oleksandr KOVTUN**
- Engagement des juges sur EngaJuges pour le **20 février 2025**
- Tenues des juges : tailleur ou pantalon + veste noir, chemise blanche, chaussures noires
- Amende de 200 € pour absence de juge (à régler sur place)
- Toute tenue non respectée entraîne l'interdiction de juger et donc une amende pour absence de juge. Livret de juge obligatoire
- *Réunion du jury : 12h15 – Présence obligatoire*

Le Président Régional,  
Luc LE ROY